AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

222C1082
AV675

12 mai 2022

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique[1]
(article 231-46 du règlement général)

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

ALBIOMA

(Euronext Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Caisse des dépôts et consignations (CDC)	collatéral – réception le 09/05/2022	265 000 actions code FR0000060402	-	3 428 656 actions et droits de vote*

* Les actions ALBIOMA sont détenues à hauteur de (i) 1 435 685 actions par CDC Croissance (laquelle est contrôlée par la CDC), (ii) 1 624 791 actions par Bpifrance Investissement, en sa qualité de société de gestion du fonds ETI 2020 (Bpifrance Investissement est contrôlée par Bpifrance SA (anciennement Bpifrance Financement) elle-même contrôlée conjointement à hauteur de 49,2% par la CDC et de 49,2% par l'EPIC Bpifrance) et (iii) 368 180 actions par CNP Assurances à titres de collatéral (laquelle est détenue hauteur de 85,25% par la Banque Postale, elle-même détenue à 100% par la Poste, elle-même détenue à 66% par la CDC).

La Caisse des dépôts et consignations a effectué la déclaration d'intention suivante :

« La Caisse des dépôts et consignations qui détient indirectement, *via* CNP Assurances, Bpifrance Investissement et CDC Croissance, des titres d'ALBIOMA déclare ne pas agir de concert avec un tiers.

La Caisse des dépôts et consignations ne détient, directement, aucun titre ALBIOMA et n'a pas l'intention d'en acquérir.

Par ailleurs, CNP Assurances (qui détient temporairement des titres ALBIOMA à titre de collatéral), n'a pas vocation à apporter ses titres ALBIOMA à l'offre.

Le fonds ETI2020, représenté par sa société de gestion Bpifrance Investissement, a l'intention de continuer à soutenir ALBIOMA en investissant aux côtés de KKR, sous réserve de l'approbation de ses organes de gouvernance interne, de la remise par le conseil d'administration d'ALBIOMA de son avis motivé sur l'offre et de la réalisation de l'offre. L'investissement du fonds ETI2020 serait réalisé au moyen d'un apport d'une partie de ses titres à l'initiateur de l'offre au prix de l'offre.

CDC Croissance envisage d'apporter tout ou partie de ses titres à l'initiateur de l'offre au prix de l'offre, sous réserve de l'approbation de ses organes de gouvernance interne, de la remise par le conseil d'administration d'ALBIOMA de son avis motivé sur l'offre et de la réalisation de l'offre. »

[1] Période de préoffre (cf. D&I 222C0946 du 28 avril 2022).